AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES,
BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Supplément N° I au Bulletin Technique N° 7 d'Avril I961

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Tavelures des Poiriers et des Pommiers : La période sèche actuelle retarde l'évolution des Tavelures et les projections d'Ascospores.

Comme nous l'avons dit dans nos précédentes notes, ces dernières vont se produire en abondance avec les prochaines pluies.

En conséquence, il est préférable de prévoir un traitement dès à présent pour protéger la nouvelle végétation (jeunes fruits et feuilles).

Araignées rouges : Les éclosions d'Araignées rouges (Metatetranychus ulmi) sont en cours.

Sur les arbres où des pullulations sont observées, un traitement pourrait être appliqué dès à présent. Nous rappelons cependant, que l'emploi des insecticides organiques de synthèse est interdit pendant la période de floraison.

VIGNE

Araignées rouges : Les pontes d'Araignées rouges (Metatetranychus ulmi) paraissent moins nombreuses que les années précédentes, mais plus disséminées.

Les éclosions sont commencées depuis déjà plusieurs jours. Un traitement devrait être appliqué dans les vignobles envahis l'an dernier où de nouvelles pullulations apparaissent.

Bien entendu, ces indications ne sont valables que pour les vignes suffisamment développées.

Ainsi, pour les Charentes, seuls les vignobles de la Côte et du Sud des deux départements pourront être traités. Pour les autres régions où l'évolution est un peu plus tardive, attendre une huitaine de jours environ.

Bordeaux, le 5 avril 1961

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL -

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : L. BOUYX

P13